

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

\*\*\*

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

**Étaient présents**, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, **Maire**,

Pascale PARRINELLO, Elisabeth JEGU, Pierre HOUEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRAONOUEZ, **Adjoint au Maire**, Isabelle HAMEL, Nathalie PRYJDA, Antony FERREIRA, Nadine BOURRON, Georges FRISELLA, Françoise PIGAL, Guillaume LAVOREL, Nathalie GUESDON, Stéphane DEYSINE, Philippe SALLE, Georges MARTINS, **Conseillers municipaux**.

**Étaient absents représentés ayant donné pouvoir** : Philippe BOYADJIAN à Jacqueline SAUNIER, Jannine ANDRIEU à Elisabeth JEGU, Jean-Claude ANGLO à Pierre HOUEBINE, Stéphane SYLVAIN à Pascale PARRINELLO, Annie CHAUVIERE à Françoise PIGAL, Philippe FISCHER à Nathalie PRYJDA, Cécile SABATIER à Nathalie GUESDON.

**Absentes excusées** : Régine LANGLOIS, Pascale CETLIN.

**Secrétaire de séance** : Pascale PARRINELLO.

\*\*\*

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

\*\*\*

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 7 avril 2022. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

N°17/03/2022 – Convention formation IFAC

N°18/03/2022 – Contrat de cession SAS CŒUR DE SCENE PRODUCTIONS – NDH

N°19/03/2022 – Contrat de cession SAS CŒUR DE SCENE PRODUCTIONS – TAPAP

N°20/04/2022 – Contrat de cession COBEN EVENEMENTS - BANDA PANAME

N°21/04/2022 – Convention pour 2 séances de tir à l'arc à destination des jeunes les 2 et 3 mai 2022

N°22/04/2022 – Convention séjour été 2022 – CREPS

N°23/04/2022 – Contrat de cession POUR MA POMME - EXPOSITION SONORE DU 5 JUIN 2022

N°24/04/2022 – Marché de prestations de fourniture et pose de panneaux lumineux et prestations associées

Aucune observation n'étant faite sur ces points, les membres du conseil municipal lui en donnent acte.

\*\*\*

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

**N°23/2022 : ADMINISTRATION GENERALE** – Acceptation de la demande d'adhésion de la ville de Villiers-sur-Marne au syndicat mixte d'action foncière (SAF94)

**Rapporteur** : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la ville de Villiers-sur-Marne au syndicat mixte d'action foncière (SAF94).

Adoptée à l'unanimité

**N°24/2022 : RH** – Recours à l'apprentissage

**Rapporteur** : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve le recours à l'apprentissage.

Adoptée à l'unanimité

**N°25/2022 : RH** – Modification du tableau des effectifs

**Rapporteur** : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs.

Adoptée à l'unanimité

**N°26/2022 : TECHNIQUE** – Convention portant maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude et les travaux de mise en conformité des bâtiments publics avec le SYAGE

**Rapporteur** : Monsieur HOUDEBINE

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude et les travaux de mise en conformité des bâtiments publics.

Adoptée à l'unanimité

**N°27/2022 : TECHNIQUE** – Convention portant maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux de la rue Henriette FOUGASSE avec le SIGEIF

**Rapporteur** : Monsieur HOUDEBINE

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux de la rue Henriette Fougasse.

Adoptée à l'unanimité

**N°28/2022 : PETITE ENFANCE** – Application du barème de référence établi par la CNAF en accueil collectif

**Rapporteur** : Madame JEGU

Le Conseil municipal approuve l'application du barème de référence établi par la CNAF en accueil collectif.

Adoptée à l'unanimité

**N°29/2022 : ENFANCE** – Tarification activités péri et extra scolaires 2022/2023

**Rapporteur** : Madame SAUNIER

Le Conseil municipal approuve la tarification communale année scolaire 2022/2023 pour les activités péri et extra scolaires

Adoptée à l'unanimité

**N30/2022 : ENFANCE** – Approbation du règlement des activités péri et extrascolaires

**Rapporteur** : Madame SAUNIER

Le Conseil municipal approuve le règlement intérieur des activités péri et extrascolaires

Adoptée à la majorité

**N°31/2022 : ENFANCE** – Approbation du projet Educatif Territorial « Plan Mercredi » 2022/2025

**Rapporteur** : Madame SAUNIER

Le Conseil municipal approuve le projet éducatif territorial « plan mercredi » 2022/2025

Adoptée à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 20 juin 2022 à 21h30.

Mandres-les-Roses, le 23 juin 2022

Le Maire de Mandres-les-Roses,



Yves THOREAU